

Termes de Reference relatifs au recrutement de trois (3) consultants pour l'identification des Activités Argent Contre Travail Résilient (ACTR) dans les 5 zones de Ndzouani, réparties en 3 lots

I- CONTEXTE

A l'instar de plusieurs pays dans le monde, l'Union des Comores fait face à une crise économique consécutive à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine.

L'Union des Comores est frappée depuis 2019 par trois chocs exogènes successifs celui lié au cyclone Kenneth en avril 2019, de la pandémie de la COVID-19 dès avril 2020 et la crise de l'énergie et alimentaire mondiale consécutive à la guerre en Ukraine. Ces chocs ont impacté négativement le pouvoir d'achat des ménages Comoriens. L'augmentation des prix des hydrocarbures en début du mois de juin 2022, à savoir une hausse de 25% pour l'essence, 44% le Gasoil et 40% pour le pétrole (Kérozène), la hausse du transport à hauteur de 25%, la hausse de l'électricité et tant d'autres bien et service a créé un effet sur la hausse de prix de biens et services de consommation. Par ailleurs, les Comores sont fortement dépendant des importations pour sa consommation locale (environ un tiers du PIB). C'est notamment le cas du pétrole raffiné et des produits alimentaires tel que le riz. Le projet proposé est pleinement aligné au Plan Comores Emergente à l'horizon 2030 (PCE) qui rejoint la cible 3 de l'ODD1 « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. Le projet s'aligne également sur la **Politique Nationale** de Protection Sociale qui fixe un programme ambitieux pour améliorer le niveau de vie des pauvres et des personnes vulnérables et la résilience des ménages pour répondre aux chocs économiques.

II- OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET

a. Objectif du projet :

Le Projet vise à fournir des transferts monétaires d'urgence, en améliorant la résilience des ménages vulnérables, ainsi qu'en renforçant les systèmes de protection sociale.

b. Objectifs spécifiques :

- Apporter des appuis ponctuels pour protéger la population contre les chocs liés aux effets de la crise en Ukraine
- Être capable d'intervenir rapidement afin de protéger la population contre d'autres chocs éventuels
- Améliorer le capital humain et l'accès aux emplois mieux rémunérés notamment des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes
- Contribuer au renforcement de la résilience des ménages vulnérables

Le Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs aux Comores s'articule autour de 4 composantes :

Composante 1: Transferts sociaux en Réponse immédiate aux chocs- Transferts monétaires non Conditionnels (TMNC) :

- Atténuer les effets économiques des chocs sur les ménages urbains et ruraux pauvres et vulnérables, grâce à un soutien temporaire des revenus ;
- Promouvoir le développement économique local, par des transferts d'argent liquide aux ménages urbains/ruraux pauvres ayant une forte propension à consommer les produits locaux ;

Composante 2: Programmes Renforcement de la résilience

Sous Composante 2.1 : Activités de résilience, d'inclusion économique et productive (ARIEP)

Les activités de ce volet consistent à fournir aux bénéficiaires des subventions accompagnées d'un appui en formations techniques de base, pour leur permettre d'investir dans des activités génératrices de revenus et favoriser la création d'emplois pour soutenir la population vulnérable, notamment les femmes et les jeunes. Les bénéficiaires bénéficieront également d'actions de sensibilisations et de formations visant un changement de comportement positif, un développement du bien-être (individuel, collectif) en même temps qu'une amélioration durable de leurs conditions de vie socio-économiques.

Sous Composante 2.2 : Argent contre Travail Résilient (ACTR)

Les activités ACTR visent à améliorer le capital humain et l'employabilité de la population vulnérable avec des activités en Argent Contre Travail Résilient et des formations techniques dans différents domaines y compris celles liées à la prévention contre le changement climatique, et accompagnées également des sensibilisations et formations pour un changement de comportement positif comme ci-dessus.

Composante 3: Gestion et administration du projet et renforcement de la capacité institutionnelle

Sous composante 3.1: Coordination des programmes et renforcement des capacités institutionnelles

Sous composante 3.2 : Gestion, administration, digitalisation, suivi-évaluation et système d'information et de gestion (MIS)

Composante 4: Contingency Emergency Reponse Component (CERC)

C'est dans le cadre des activités ACTR, que l'UGP souhaite faire appel à des prestataires de services ci-après dénommés « consultant d'identification des activités « Argent Contre Travail Résilient » disposant d'une expérience éprouvée et de qualifications solides qui permettent de réaliser efficacement l'identification et l'étude des ACTR dans les communautés bénéficiaires sélectionnées parmi les plus pauvres et vulnérables.

Trois Consultants seront recrutés pour l'identification des Activités Argent Contre Travail Résilient (ACTR) dans les 5 zones de Ndzouani, réparties en 3 lots, soit un Consultant pour chaque lot.

III- OBJECTIF(S) DE LA MISSION :

La mission consiste à élaborer et mettre à la disposition des communautés bénéficiaires un plan d'aménagement communautaire (PAC) d'Activités à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), ayant un impact positif sur la résilience socio-économique des ménages bénéficiaires et au changement climatique.

IV- ETENDUE DE LA MISSION ET TACHES

V.1. Missions du Consultant

La mission du consultant consiste à :

- Faire la collecte des données générales pour chaque village ;
- Organiser des réunions au niveau des villages (en focus groupe) dont la 1^{ère} réunion avec les hommes et les femmes et la 2^{ème} réunion spécifique pour les femmes séparément afin d'analyser les besoins et identifier des activités potentiellement faisables et pour lesquelles il y a un intérêt communautaire. Une réunion spécifique avec les jeunes sera aussi à prévoir suivant leur nombre, ou tout au moins, prendre en considération leurs voix au cours des réunions pour le choix des activités (à faire ressortir dans le PV) ;
- Identifier des sites proches des villages ou quartiers (moins de 1 à 2 KM du village ou quartier), pouvant servir des sites de démonstration (sites vitrines bien visibles) et de mise en place des activités ACTR, faciles d'accès et avec une envergure suffisante qui peuvent avoir un impact positif sur la productivité du ménage et sur le changement climatique ;
- Proposer au moins cinq (05) activités susceptibles d'être mises en œuvre en HIMO pour une durée entre 80 à 100 jours ayant un impact positif sur la résilience et l'adaptation au changement climatique et qui vont renforcer les compétences techniques et promouvoir l'inclusion productive ;
- Décrire en détail chaque activité ;
- Lister les besoins en investissement et estimer le coût des matériels, matériaux, outillages et intrants nécessaires ;
- Conduire un diagnostic participatif pour la priorisation des activités ACTR, incluant l'analyse des impacts sur le développement local et au niveau environnemental ;
- Réaliser un transect du village pour montrer la disposition des activités ;
- Elaborer la cartographie du village en insérant les différents sites identifiés ;
- Identifier les circuits d'approvisionnement des intrants, matériaux, outillages et matériels ;
- Définir le besoin et type formations techniques nécessaires pour chaque activité ;
- Déterminer la durée et établir un planning d'exécution détaillé de chaque activité ;
- Identifier les partenaires techniques d'encadrement dans la région (CRDE, ONG, écoles techniques...);
- Conduire une séance de validation du PAC du village accompagnée d'un PV de validation.

V.2. Résultats attendus

- Un plan d'aménagement communautaire d'activités ACTR, de formations techniques et des sites d'intervention et de démonstration validé est mis à la disposition des bénéficiaires et des bureaux régionaux ;
- Les activités sont faisables (par rapport aux critères définis dans le Manuel) et rentables (en termes de production et/ou d'impacts environnementaux) pour le village à court (0 à 12 mois) et moyen (0 à 24 mois) terme ;
- Les besoins en matériaux et en intrants de chaque activité entrent parfaitement dans le budget alloué ;
- Les activités respectent le processus participatif et sont approuvées par les bénéficiaires et les Bureaux Régionaux.

V.3. Description des tâches

La mission comporte les étapes suivantes :

a. Préparation de la mission

- Consultation des documents du projet
- Elaboration d'un plan d'activités et d'un plan de travail pour chaque village à soumettre à l'UGP.
- Prendre contact avec les autorités locales, les représentants de chaque village et le CPS pour programmer les réunions
- Elaborer un calendrier d'intervention

b. Collecte des données générales de chaque village

- Description de la zone, découpage administratif, localisation, milieu physique, Conditions climatiques, secteur de développement et principaux problèmes existants (en relation avec les activités prévues à mener dans le cadre du Projet).

c. Réunion d'identification des ACTR dans chaque village

- Rencontre avec les entités influentes de la région (les autorités locales, mairie, préfecture, chef religieux, les directeurs des écoles, les organisations socio-professionnelle et CPS...) pour la présentation de la mission du consultant et ses objectifs, et échanges préalables sur la disponibilité de sites potentiels et les activités qui pourraient être envisagées.
- Réunions avec les hommes et les femmes (en veillant à la participation des ménages bénéficiaires des ACTR mais sans se limiter à ces ménages) et avec les femmes (et aussi réunion avec les jeunes s'ils sont nombreux, ou sinon spécifier simplement s'il y a des jeunes dans ces groupes et recueillir leurs avis) afin d'identifier les ACTR potentiellement faisables dans le village et qui seront réalisables à court (0-12 mois) et moyen terme (0 à 24 mois) et identifier parallèlement les sites d'intervention ainsi que les sites de démonstration envisageables
- Classer les activités par priorité avec au moins 05 activités.
- Regrouper les activités par types
 - Activités de production agricole ;
 - Activités environnementales.

d. Etudes technico-économiques et rédaction du rapport

Sur la base des réunions et des réflexions participatives avec la communauté, le Consultant procèdera aux études permettant de préciser les détails des activités, tel que déjà mentionné au paragraphe V.1 :

❖ **Pour chaque activité :**

- liste des besoins en investissements, intrants, matériaux et outillages nécessaires et estimation des coûts
- nombre de jours nécessaires et planning
- besoins en formations techniques

❖ **Pour l'ensemble des activités proposées pour le village (totalisant 80 à 100 jours de travaux) :**

- cartographie du village et des sites d'activités
- planification prévisionnelle pour les deux années à venir
- identification des partenaires techniques pour les formations

A titre indicatif, le rapport provisoire présentera les éléments suivants, non exhaustifs :

- Présentation du village (Découpage administratif, localisation et Condition climatique), , principaux problèmes existants en relation avec les activités du Projet)
- Présentation des différentes réunions réalisées (calendrier, déroulement, participants, ...)
- Description des activités identifiées :
 - Décrire en détail chaque activité
 - Justifier le potentiel de ces activités dans le village
- Identification des sites correspondants aux activités réalisables résilients aux effets du changement climatique ;
- Résultats du diagnostic participatif pour la priorisation des activités ;
- Présentation d'un transect du village pour montrer la disposition des activités économiques
- Cartographie du village en insérant les différents sites identifiés ;
- Liste d'au moins cinq (05) activités susceptibles d'être mises en œuvre en HIMO pour une durée entre 80 à 100 jours ayant un impact positif sur la production et sur l'adaptation au changement climatique et qui vont renforcer les compétences et promouvoir l'inclusion productive ;
- Résultats des études technico-économiques ci-dessus
- Annexes incluant les comptes-rendus de réunions, liste des participants, plannings pour chaque activité, etc...

e. Validation du Rapport PAC

Le rapport provisoire ci-dessus présentant les activités ACTR techniquement faisables à court et moyen terme au niveau de chaque village fera l'objet de validation comme suit :

- Approbation communautaire en AG (PV de validation accompagné de la liste de présence)
- Approbation par le bureau régional

Le rapport définitif sera établi en tenant compte des observations éventuelles et sera validé une dernière fois par le Projet.

V- DURÉE DES PRESTATIONS ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

a. Durée des prestations

Pour l'identification des activités, le consultant aura une durée de 45 jours maximum pour réaliser la mission.

DESIGNATION	DUREE	OBSERVATIONS
Préparation de la mission	2 jours	Mobilisation des partenaires, logistiques formation et documentions
Rencontre avec les autorités de la zone Maire, préfet, intervenant dans la zone	4 jours	Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale.
Réunion focus groupe communautaires	18 jours	Analyse des problématiques, identification, priorisation des ACTR Pour tous les villages
Etudes technico-économiques et rédaction rapport	14 jours	- Découpage administratif, localisation, Milieu physique, Condition climatique, Infrastructure publique et sociale. -Analyse des problématiques, identification, priorisation, description et Étude technique et économique - Rapport provisoire
Validation du PAC	7 jours	Validation AG communautaire Approbation Bureau Régional Rapport définitif
TOTAL	45 jours	

b. Les qualifications minimales requises

Poste	Qualifications minimales
Niveau de formation	Bac+4 en agronomie ou environnement, sociologie, développement rural ou domaine jugé équivalent
Expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 3 ans d'expérience générale • 2 ans d'expériences en organisation et développement communautaire. • Avoir réalisé au moins 3 missions similaires • Développement local, mobilisation sociale, communication et formation • Connaissance du monde rural • Connaissances en organisation de travaux HIMO.

VI- ZONES D'INTERVENTION

Les zones d'intervention sont réparties par lot comme suit :

- ❖ **Lot 1** : ZIP 1 et 4
- ❖ **Lot 2** : ZIP 2 et 3
- ❖ **Lot 3** : ZIP 5

Les détails pour chaque lot sont donnés en annexe.

VII- CALENDRIERS ET RAPPORTS

a. Calendrier

Activités	MOIS 1				MOIS 2			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Préparation de la mission								
Rencontre avec les autorités de la zone Maire, préfet, intervenant dans la zone								
Réunion focus groupe communautaires								
Etudes technico-économiques et rédaction rapport								
Validation Communautaire								
Edition rapport final et Validation finale par l'UGP								

b. Rapports à Fournir

Pour chaque ZIP, le consultant doit présenter :

- Un PV des réunions avec les entités influentes, présentant la liste des participants, une synthèse des discussions, la date, le village, l'ordre du jour et les photos marquantes.
- Un PV de démarrage qui présente le nombre de personnes présentes, le nombre de femmes /hommes, la date, le village, l'ordre du jour et les photos marquantes.
- Un rapport provisoire pour examen de l'UGP
- Un PV de validation communautaire du PAC
- Un rapport final de chaque ZIP tenant compte des observations éventuelles et des points retenus lors de la réunion de validation

VIII- SUPERVISION DE LA MISSION

Le consultant sera sous la supervision du Responsable Régional des ACTR du Bureau Régional de Ndzouani. Le travail sera sous la coordination du Responsable National des ACTR

IX- PRESTATIONS DU CLIENT ET PERSONNEL HOMOLOGUE

Les Services, données, locaux et installation seront fournis par le Client :

Pour son intervention, le Consultant aura accès à tous les documents qu'il jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. L'UGP mettra notamment à sa disposition (i) dans ses locaux le manuel d'intervention pour l'ACTR et d'autres documents du projet nécessaires pour la mission.

Le Consultant sera recruté par l'UGP, Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016, révisé en 2017, 2019 et 2020.

ANNEXE

La répartition des zones et les détails pour chaque lot sont donnés ci-après :

Lot 1 :

N° ZIP	COMMUNES	VILLAGES	Nombre de bénéficiaires
ZIP 1	MOYA	NINDRI	29
		KOWET	52
		POMONI	68
Total 1			149
ZIP 4	ADDA	ADDA DAWENI	158
		MAGNASSINI	65
	DOMONI	LIMBI	168
	BAMBAO MTSANGA	MROMAJI	191
Total 4			582
Total general			730

Lot 2 :

No ZIP	COMMUNES	VILLAGES	Nombre des bénéficiaires
ZIP 2	VOUANI	VOUANI	47
		DZINDRI I	44
	SIMA	KAVANI	138
Total 2			229
ZIP 3	M'REMANI	KANGANI	60
		MRIDJOU	49
		DAJI	201
		BANDA KOUNI	58
	ONGOJOU	ONGOJOU	95
Total 3			463
Total Général			692

Lot 3 :

No ZIP	COMMUNES	VILLAGES	Nombre de Bénéficiaires
ZIP 5	MUTSAMUDU	PAJE	82
	BANDRANI YA CHIROKAMBA	MDJIMANDRA	170
	BAMBAO MTRUNI	DINDRI	132
	OUANI	BARAKANI	128
		GNATRANGA	200
Total			712